ANNEXE n°3 – VALORISATION D'UN ATN – GUIDELINES DES COURS D'APPEL DE LIEGE ET DE MONS

Voiture de société	600 EUR par mois tout compris 400 EUR par mois si pas de carte carburant ou charge électrique
Chèques repas	valeur faciale du chèque, sous déduction de l'intervention de l'employé
GSM (appareil et abonnement)	30 EUR par mois
Internet	50 EUR par mois
Ordinateur/tablette	30 EUR par mois